

Atelier d'Analyse de la Pratique Professionnelle

Au bénéfice des travailleurs médico-sociaux

Le besoin

En Maison du Département, les travailleurs médico-sociaux sont confrontés à des situations familiales complexes. Ils sont souvent face à des situations inextricables liés à des conflits enlisés entre les personnes (père/mère, parents/grands-parents, parents/ados, parents/famille d'accueil, ...). En service éducatif, ces conflits peuvent d'ailleurs être à l'origine des mesures prononcées par le Juge des Enfants.

Les travailleurs médico-sociaux se retrouvent donc souvent devant un conflit face auquel ils n'ont aucune formation (les formations initiales survolent la question de la gestion des conflits) et se retrouve fort démunis.

Ils sont alors demandeurs de soutien sur des modalités d'intervention dans ces situations particulières.

L'éclairage et les outils de la médiation familiale peuvent être mis à leur disposition pour construire le projet d'intervention ou sortir de ces impasses.

L'intervention proposée

Je vous propose d'intervenir auprès de vos équipes en **atelier individuel ou en collectif** dans le cadre d'une analyse de la pratique afin de leur apporter **des outils opérationnels et efficaces**.

Il s'agira de chercher ensemble des modalités d'intervention innovante pour les familles qui vivent un conflit relationnel paralysant et impactant leur parentalité.

Le coût

Le tarif pratiqué dépend de différents éléments (séance individuel ou collective, séance régulière ou demande ponctuelle, distance géographique,...) et sera donc transmis sur devis suite à un échange avec vos services.

Qui suis-je ?

Titulaire du diplôme d'état d'assistante sociale depuis 2000, d'une maîtrise en sciences de l'éducation et après une expérience en ITEP, j'ai exercé mes fonctions au département des Côtes d'Armor en service éducatif jusqu'en 2009 puis au SASP jusqu'en 2020.

En 2015, j'ai obtenu le diplôme d'état de médiateur familial après une formation de 2 ans à l'École des Parents et des Éducateurs à Paris.

En 2020, j'ai obtenu une certification en thérapie brève systémique familiale et conjugale.

J'exerce mon activité de médiation familiale et de thérapeute conjugale et familiale en cabinet libéral, dans le cadre d'une EIRL.

Je suis membre de l'APMF (Association Pour la Médiation Familiale) et adhère au code de déontologie des médiateurs familiaux.

Dans le cadre de ces ateliers, je suis supervisée de manière régulière.